

## Grille des taux de cotisation 2019

Adopté par le Conseil d'Administration le 24 octobre 2018

### Membres actifs - Propaniers

Catégories	Volume annuel de ventes en litres pour 2018	Tarif fixe	Tarifs variable par volume	Sous-total	TPS	TVQ	Total après taxes
					5%	9,975%	
1	0 à 1,999,999 litres	1 319,70 \$	400,00 \$	1 719,70 \$	85,99 \$	171,54 \$	1 977,23 \$
2	2,000,000 à 17,499,999 litres		976,60 \$	2 296,30 \$	114,82 \$	229,06 \$	2 640,18 \$
3	17,500,000 à 49,999,999 litres		2 533,80 \$	3 853,50 \$	192,68 \$	384,39 \$	4 430,57 \$
4	50,000,000 à 99,999,999 litres		5 806,65 \$	7 126,35 \$	356,32 \$	710,85 \$	8 193,52 \$
5	100,000,000 litres et plus		7 733,40 \$	9 053,10 \$	452,66 \$	903,05 \$	10 408,81 \$

**Note : En vertu du règlement, la cotisation annuelle est payable le 1er janvier de chaque année.**

## Grille des taux de cotisation 2019

Adopté par le Conseil d'Administration le 24 octobre 2018  
Nouvelle catégorie (centres de conversion) ajoutée le 1er juin 2019

### Membres actifs – Cotisation fixe

CATÉGORIE	DÉFINITION	Cotisation 2019	TPS	TVQ	TOTAL APRÈS TAXES
			5%	9,975%	
<b>PRODUCTEURS ET GROSSISTES</b>	Toute personne ou société, corporation ou association engagée dans la production, la vente en gros et/ou le courtage de propane et butane	<b>2 630,95 \$</b>	131,55 \$	262,44 \$	<b>3 024,94 \$</b>
<b>TRANSPORTEURS / TRANSBORDEMENT (TERMINAL)</b>	Toute personne, société, corporation ou association engagée dans le transport du propane	<b>1 318,65 \$</b>	65,93 \$	131,54 \$	<b>1 516,12 \$</b>
<b>DISTRIBUTEURS D'ÉQUIPEMENT</b>	Toute personne, société, corporation ou association engagée dans la mise en marché de systèmes d'utilisation du propane				
	<i>Moins de 500 000 \$ ventes à l'industrie du propane</i>	<b>990,30 \$</b>	49,52 \$	98,78 \$	<b>1 138,60 \$</b>
	<i>Plus de 500 000 \$ ventes à l'industrie du propane</i>	<b>1 922,50 \$</b>	96,13 \$	191,77 \$	<b>2 210,40 \$</b>
<b>FABRICANTS</b>	Toute personne, société, corporation ou association engagée dans la fabrication, l'assemblage et la distribution d'appareils, d'équipements et d'accessoires reliés à l'utilisation du propane, ne vendant pas directement aux propaniers	<b>826,65 \$</b>	41,33 \$	82,46 \$	<b>950,44 \$</b>
<b>CENTRES DE CONVERSION</b>	Entreprise de conversion de véhicules au propane.	<b>675,00 \$</b>	33,75 \$	67,33 \$	<b>776,08 \$</b>

### Membres Associés

<b>ENTREPRISES DE SERVICES « A »</b>	Toute personne, société, corporation ou association offrant des services aux propaniers, tels laboratoires, assurances, centre de formation, etc.	<b>1 245,80 \$</b>	62,29 \$	124,27 \$	<b>1 432,36 \$</b>
<b>INDIVIDUS OU ENTREPRISES « B »</b>	Toute personne ou entreprise offrant des services d'installation, techniciens en brûleurs, détaillants d'équipement au propane qui ne vendent pas de propane.	<b>634,50 \$</b>	31,73 \$	63,29 \$	<b>729,52 \$</b>

**Note :** En vertu du règlement, la cotisation annuelle est payable le 1er janvier de chaque année.

Nouveaux membres, toutes catégories : Frais d'ouverture de dossier 100 \$ (non remboursable)

Membres, toutes catégories, réintégration : Frais de réouverture de dossier 100 \$ (non remboursable)